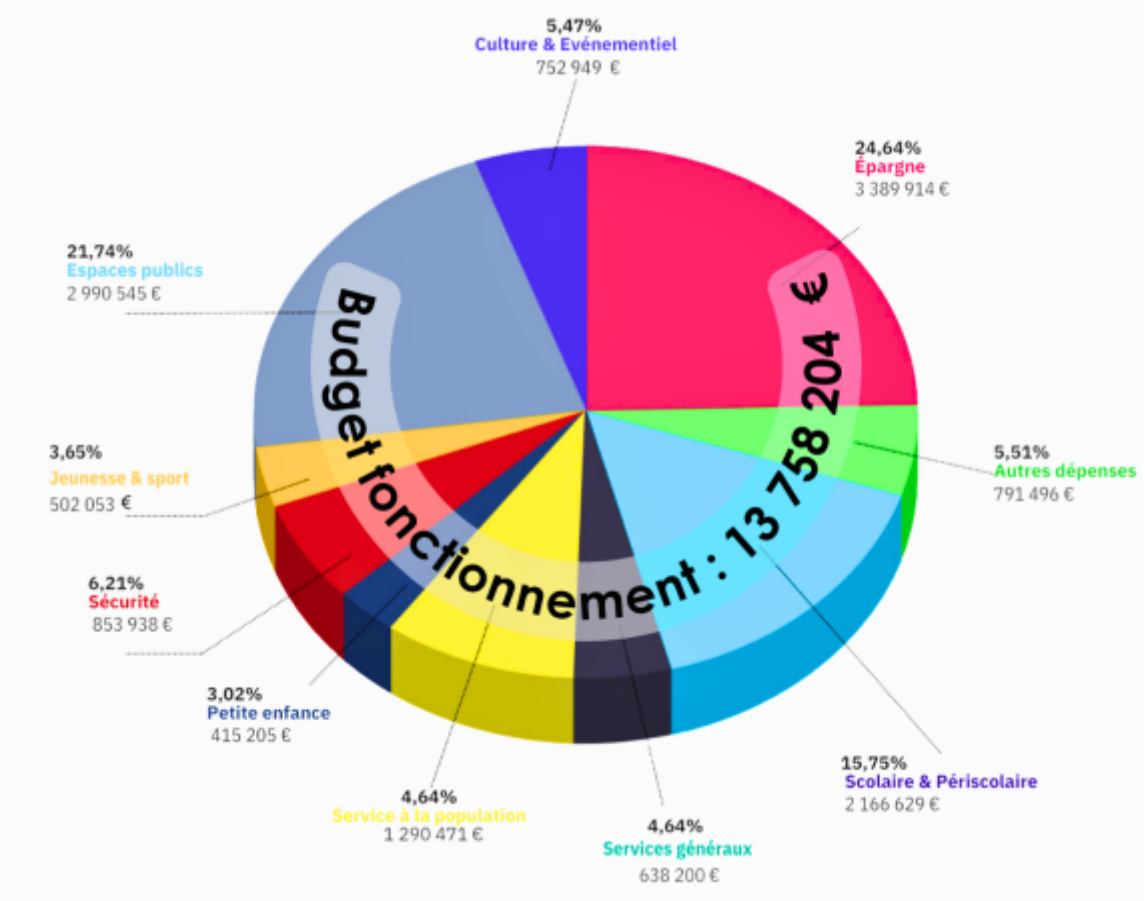
Budget prévisionnel 2025 : Meulan-en-Yvelines maintient le cap malgré les incertitudes

Pour l'année 2025, la Ville de Meulan-en-Yvelines a adopté son budget primitif malgré un contexte national marqué par des incertitudes politiques et économiques et a choisi de maintenir son calendrier budgétaire, avec un vote du Conseil municipal en février 2025. Des réajustements dans le cadre du budget supplémentaire ou de décisions modificatives seront nécessaires au regard des évolutions nationales



Dotation forfaitaire des communes

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), si elle stagne en 2025, constitue cependant une perte de recette importante depuis une dizaine d'années pour la commune. Cette diminution progressive des ressources impacte directement les capacités d'investissement et de fonctionnement des services municipaux. Face à cette contrainte budgétaire, la commune doit adapter sa gestion financière tout en maintenant un niveau de service public de qualité.

Fiscalité

Pour autant, la Municipalité a fait le choix de la stabilité fiscale. Les taux sont maintenus sans augmentation depuis 10 ans

Budget

Le budget primitif 2025 s'équilibre à 20 320 056 €, répartis entre la section de fonctionnement (13 758 204 €) et la section d'investissement (6 561 852 €).

Budget prévisionnel de fonctionnement : 13 758 204€

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles pour 2025 sont estimées à 10 465 440 €, complétées par une reprise anticipée partielle du résultat de l'année précédente à hauteur de 3 292 764 €. Les recettes fiscales représentent 53,44% des recettes de fonctionnement, sans augmentation des taux de la taxe foncière (les principales sources de revenus incluent les impôts locaux, les subventions et les dotations). Les dépenses de fonctionnement incluent :

- Charges à caractère général : 3 160 000 €, en baisse de 110 000 € par rapport à 2024, principalement en raison de la diminution des coûts de l'électricité et des carburants.
- Charges de personnel et frais assimilés : 6 200 000 €, impactées par les difficultés de recrutement sur certains métiers en tension.
- Autres charges de gestion courante : 863 000 €, incluant la subvention au CCAS et le soutien au tissu associatif.
- Charges financières : 71 945 € pour le remboursement des intérêts et 469 556 € pour l'amortissement du capital des emprunts.

Budget prévisionnel d'investissement : 6 561 851€

La Ville a décidé de maintenir un niveau élevé et ambitieux d'investissement pour assurer la mise en œuvre du programme de la mandature 2020-2026. Parmi les projets financés en 2025, on trouve entre autres :

- Restauration de l'église Saint Nicolas : 1 850 000 €
- Déconstruction et reconstruction du groupe scolaire Paradis (programme pluriannuel d’investissement) : 1 501 000 €
- Réalisation d'un skate-park : 180 000 €
- Modernisation des panneaux lumineux : 130 000 €
- Création d'une structure ludique pour les adolescents : 50 000 € •
- Installation de bornes numériques : 25 000 € •
- Troisième phase des études d'aménagement de l'espace naturel aux Aulnes : 20 000 €
- Systèmes de connexion des ascenseurs et des alarmes : 14 000 €

Focus sur les indemnités des élus

En 2014, la nouvelle Municipalité avait fait un choix politique fort en procédant à une réduction de moitié de l'enveloppe des indemnités des élus. L'équipe municipale et le Maire avaient également décidé de renoncer à tout frais de représentation ou quelconque avantage en nature ! Réélue en 2020, bien qu'ayant travaillé tout

un mandat au redressement des finances de la commune, la majorité a poursuivi cet effort. Brut mensuel du Maire : 1479,79 € Brut mensuel des Adjoints : 800,73 €. Pour rappel, une commune de même strate (3500 à 9999 habitants), le brut mensuel du Maire est de 2 260,79 €.

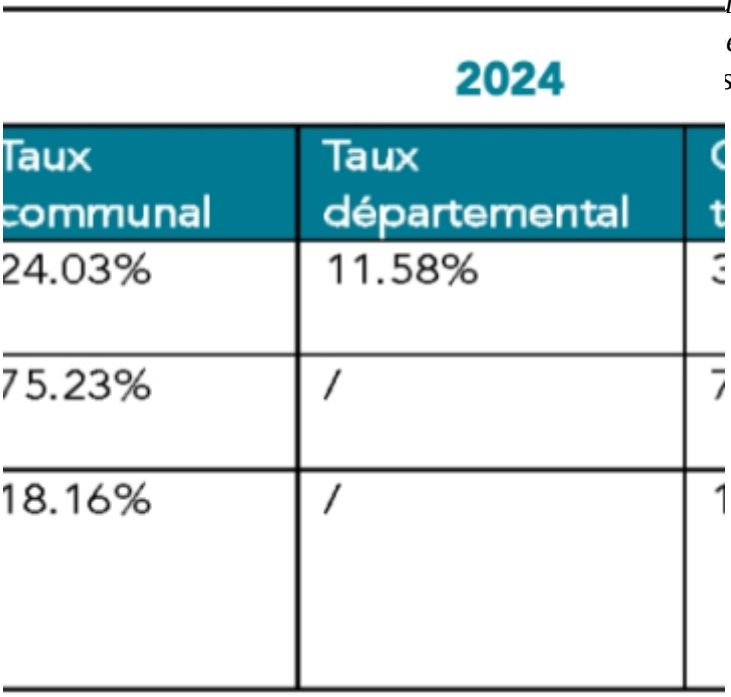
LE MOT DE L'ÉLU

Christophe Demessine

Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Numérique

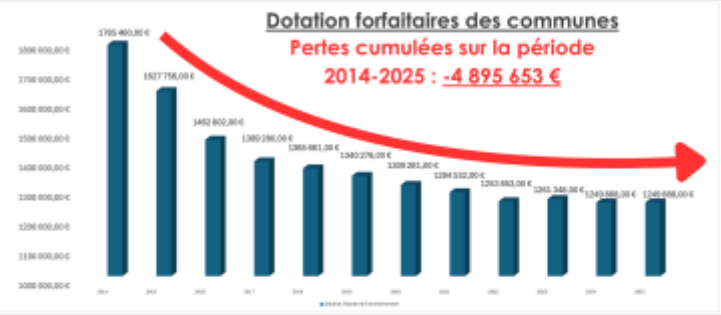
"Malgré un contexte national incertain, la Ville de Meulan-en-Yvelines maintient le cap avec un budget primitif ambitieux pour 2025, visant à améliorer le cadre de vie, rénover le patrimoine et développer les services publics. Les choix budgétaires reflètent une gestion prudente et proactive, assurant la soutenabilité des investissements sans recourir à l'emprunt.

Face à ces défis et à la hausse des taux d'intérêts, la Ville a choisi de ne pas recourir à l'emprunt cette année, préférant recourir à d'autres solutions en venant ponctionner son résultat pour financer ses projets. Depuis 2014, les économies réalisées sur la gestion quotidienne ont permis une amélioration notable des finances de
urelles, notamment la crise sanitaire et l'inflation des
e municipale de boucler les grands investissements
s promesses."



2024

Taux communal	Taux départemental	C t
24.03%	11.58%	3
75.23%	/	7
18.16%	/	1


Dotation forfaitaires des communes
Pertes cumulées sur la période
2014-2025 : -4 895 653 €

